

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/173 Paraphe: <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2017/77</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 76

Votants : 85 (dont 9 pouvoirs)

POUR : 85 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 0 (0%)

Le trois juillet deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 23/06/2017

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Martine BAUDART ; Agnès BEGNY ; Josette COURAULT ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine JACQUET ; Maryvonne LENFANT ; Patricia LESUEUR ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Suzanne RAULIN ; Anne SEMBENI ; Andrée THOMAS ; Martine VERNEL ; *Messieurs* Claude ADAM ; Michel ADIN ; Régis BARRE ; Patrick BEBIN ; Tony BESANCON ; Guy BOIZET ; Daniel BOUILLON ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Dominique CARPENTIER ; Michel CARTELET ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Claude DEBOURCES ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Pierre DEMISSY ; Yann DUGARD ; Philippe ETIENNE ; Daniel GAUDARD ; Régis GAVART ; Bernard GIRONDELLOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Bertrand HAULIN ; Eric HAULIN ; Benoît HUREAU ; Bruno JUILLET ; Jean-Michel LACATTE ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Xavier MACHINET ; Christophe MANCEAUX ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Christian MORELLE ; Jean-Claude MULLER ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Denis OUDIN ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Florent PIERSON ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Damien RENARD ; Dominique ROBIN ; Francis SIGNORET ; Benoît SINGLIT ; Vincent THIERION ; Lionel VAIRY.

Représentés : Madame Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER ; Monsieur Patrice FERON donne pouvoir de vote à M. Jean BROYER ; Monsieur Hervé LAHOTTE donne pouvoir de vote à M. Guy PAYEN ; Monsieur Dominique LAMY donne pouvoir de vote à Mme Ghislaine JACQUET ; Monsieur Gilles LEJEUNE donne pouvoir de vote à M. Jacques BOUILLON ; Monsieur Jean-Philippe MASSON donne pouvoir de vote à M. Philippe ETIENNE ; Monsieur Patrick RACOUR donne pouvoir de vote à M. Raoul MAS ; Monsieur Frédéric RATAUX donne pouvoir de vote à Mme Martine VERNEL ; Monsieur Jean-Pol RICHELET donne pouvoir de vote à Mme Béatrice FABRITIUS.

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ASSURANCES

Afin de faciliter la gestion du marché de prestation de service d'assurance à souscrire par les personnes publiques, de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a proposé à ses communes membres de créer un groupement de commande qui auront à se déclarer courant septembre ;

Considérant qu'une convention doit être établie entre les parties pour définir les modalités de fonctionnement du groupement ;

Considérant que la couverture assurantielle doit être effective au 1^{er} janvier 2018 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- DECIDE de mettre en place un groupement de commandes dans le cadre de la passation du marché de prestation de service d'assurance si une commune au moins en délibère favorablement
- ACCEPTE d'être coordonnateur du groupement de commande,
- CHARGE Monsieur le Président d'approuver les termes de la convention,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention du groupement de commande à intervenir avec la ou les communes intéressées

Le Président

Francis SIGNORET

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

11 JUIL. 2017